GROUP 10 HERBICIDE

Tide Glufosinate ammonium 150SL Herbicide and Desiccant

SOLUTION

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NUMBER: 34996
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:
Glufosinate ammonium.....150g/L

WARNING: SKIN AND EYE IRRITANT

Distributed by:
Tide International Canada Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Net Contents: ☐ 500L
☐ 1000L

Lot No.: See container

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION: 34996
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:
Glufosinate-ammonium .....150 g/L

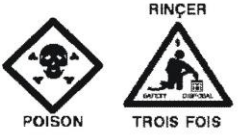

AVERTISSEMENT: IRRITANT
POUR LA PEAU ET LES YEUX

Distributed by:
Tide International Canada Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Contenu Net: ☐ 500L
☐ 1000L

N° de lot : Voir conteneur

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful or fatal if absorbed through the skin. May irritate the skin. Harmful if swallowed. Causes eye irritation. DO NOT get in eyes, on skin or on clothing. Avoid breathing spray mist. Wash thoroughly after using and before eating, drinking or smoking. Protective Clothing and Equipment: Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes, and protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves and protective eyewear (goggles or face shield) are not required during application within a closed cab and/or cockpit. If used in a tank mix, follow the most protective PPE directions of the products used. Re-entry Restriction: Workers should not enter treated fields within 24 hours of treatment. Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 24 hours. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels. **FIRST AID:** Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. DO NOT give anything by mouth to an unconscious person. IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Note to Physician: If this product is ingested, endotracheal intubation and gastric lavage should be performed as soon as possible, followed by charcoal and sodium sulfate administration. **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:** TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. Avoid spray drift to susceptible plants and use only for recommended purposes and at recommended rates. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. **STORAGE:** DO NOT store product below freezing. If stored for 1 year or longer, shake well before using. Do not use or store in or around the home. Keep in original container during storage. Store this product away from food or feed. **DISPOSAL:** RECYCLABLE CONTAINER DISPOSAL (less than 23 litres): DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: 1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. 2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements. RETURNABLE CONTAINER DISPOSAL DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). REFILLABLE CONTAINER DISPOSAL For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose. DISPOSAL OF UNUSED, UNWANTED PRODUCT For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills. DISPOSAL OF UNUSED SPRAY SOLUTION If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, away from water supplies, ditches, and irrigation canals. **NOTICE TO USER** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Nocif si avalé. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Vêtements et équipement protecteurs: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, ainsi que des lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants et les lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application. Si appliqué comme un mélange en cuve, suivre les mesures les plus rigoureuses en matière de précautions EPI énoncées sur les étiquettes des produits utilisés. Délai de sécurité: Les travailleurs ne doivent pas réintégrer les champs traités dans les 24 heures suivant le traitement. Ne pas pénétrer et ne pas laisser les travailleurs pénétrer dans les secteurs traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures. N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers les endroits où les humains habitent ou pratiquent des activités (p. ex., les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minime. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, l'inversion de température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits. **PREMIERS SOINS:** Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Note au médecin: En cas d'ingestion de ce produit, il faut pratiquer sans tarder une intubation endo-trachéale et un lavage d'estomac, suivis d'une administration de charbon de bois et de sulfate de sodium. **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:** TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et utiliser uniquement aux fins recommandées et aux taux recommandés. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévue. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. **ENTREPOSAGE:** NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **ÉLIMINATION:** ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE (MOINS DE 23 LITRES) NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore auprès à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant: Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉCUPÉRABLES Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). ÉLIMINATION DU CONTENANT POUVANT ÊTRE REMPLIS À LA DEMANDE DE L'UTILISATEUR PAR LE DISTRIBUTEUR OU LE DÉTAILLANT En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. ÉLIMINATION DES PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable. ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION NON UTILISÉE S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés, canaux d'irrigation et végétation à préserver. **AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.